

## Burundi : L'INPC a enregistré en juillet une hausse de 0,6%

PANA, 20 août 2019 Burundi : L'indice des prix à la consommation en hausse de 0,6% sur le mois de juillet dernier Bujumbura, Burundi - En juillet dernier, l'Indice national des prix à la consommation des ménages (INPC) a enregistré une hausse de 0,6%, contre une baisse de 2,6%, le mois précédent, principalement suite à la hausse des prix des produits alimentaires de 0,8%, au dernier bulletin mensuel de l'Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU).

Au Burundi, le panier de la ménagère comprend environ 770 variétés qui constituent la consommation finale des ménages dans les 18 provinces du pays, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, explique l'ISTEEBU. Partant des douze divisions de la classification internationale des fonctions de la consommation individuelle qui composent l'INPC, l'ISTEEBU fait état des variations suivantes sur le mois de juillet dernier: Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+0,8%) ; boissons alcoolisées et Tabac (+0,6%) ; habillement et chaussures (-0,3%) ; logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (0,4%) ; ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (+1,3%) ; la Santé (+0,6%) ; le transport (+2,0%) ; la Communication (+0,1%) ; loisirs et culture (-0,5%) ; enseignement, éducation (+0,1%) ; hôtellerie, cafés, restauration (-0,1%) et autres biens et services (-1,6%). La même source indique qu'en juillet dernier, le taux d'inflation mensuel, mesuré par l'indice sous-jacent (indice hors carburant, énergie frais) est de 0,4%, contre -0,3%, le mois précédent. Par ailleurs, l'indice des prix des services enregistré, en glissement mensuel, une hausse de 0,5%, contre une baisse de 0,5%, le mois précédent. L'indice des prix des biens durables, quant à lui, enregistré, en glissement mensuel, une baisse de 0,1%, contre une hausse de 0,1% le mois précédent. D'autre part, l'indice des prix des biens semi-durables enregistré, en glissement mensuel, une baisse de 0,2%, contre une hausse de 0,6%, le mois précédent. Quant à l'indice des prix des biens non durables, il enregistré, en glissement mensuel, une hausse de 0,8%, contre une baisse de 4,1%, le mois précédent. L'ISTEEBU fait encore état de l'indice des prix des biens échangeables qui enregistré une hausse de 0,4% en juillet, contre une baisse de 1,0% le mois précédent, tandis que celui des biens non échangeables enregistré une hausse de 0,7%, contre une baisse de 3,4%, le mois précédent. On apprend encore qu'au cours de l'année, ayant pris fin en juillet dernier, l'inflation annuelle -4,3%. En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation est en baisse de 2,6% pour le mois de juillet, contre une baisse de 4,0%, le mois précédent. Partant des douze divisions de la classification internationale des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) qui composent l'IPC, les variations moyennes annuelles suivantes ont été observées par l'ISTEEBU : Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-11,5%) ; Boissons alcoolisées et Tabac (+2,0%) ; Habillement et Chaussures (+4,5%) ; Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+6,2%) ; Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (+3,9%) ; Santé (+6,4%) ; Transport (+4,3%) ; Communication (+0,9%) ; loisirs et culture (+4,1%) ; Enseignement, éducation (+3,9%), hôtellerie, cafés, restauration (+1,9%) et Autres biens et services (+5,4%). Cette inflation annuelle de -4,3% est due principalement aux prix des produits alimentaires qui enregistrent une baisse de 11,6%, explique la même source. L'ISTEEBU fait encore savoir qu'au cours de l'année, ayant pris fin en juillet, le taux d'inflation moyen annuel, mesuré par l'indice sous-jacent (hors carburant, énergie et produits frais), s'est établi à 0,0%, contre 0,3% de l'année précédente. Au cours de l'année, ayant pris fin en juillet 2019, le taux d'inflation moyen annuel, mesuré par l'indice des produits alimentaires (compris les boissons non alcoolisées et service de restauration), s'est établi à -11,6%, contre -11,8%, le mois précédent. Dans la méthodologie de l'ISTEEBU, les relevés des prix sont effectués chaque mois par ses enquêteurs permanents. Tous les types de points de vente sont concernés : marchés, supermarchés, boutiques, prestataires de services publics et privés.